



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>31669</b>	<b>De M. Jacques Bompard</b> ( Non inscrit - Vaucluse )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Redressement productif		<b>Ministère attributaire</b> > Économie
<b>Rubrique</b> >entreprises	<b>Tête d'analyse</b> >création	<b>Analyse</b> > soutien de l'État. rapport. propositions.
Question publiée au JO le : <b>09/07/2013</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>22/10/2013</b> Date de renouvellement : <b>28/01/2014</b> Date de renouvellement : <b>20/05/2014</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur le recul des créations d'entreprises. En mars, avril et mai 2013 la France a connu une baisse de 1,9 % du nombre de créations d'entreprises par rapport à la même période l'année dernière. Au même moment, Jean-Jack Queyranne remet un rapport qui propose d'économiser 3 milliards d'euros sur les aides aux entreprises. Il lui demande donc s'il ne serait pas temps de revoir notre politique économique pour soutenir la création d'entreprises.